



Coordination des Syndicats CGT Air Liquide
263 Rue de Paris
Case 429
93516 Montreuil CEDEX

AIR LIQUIDE SA
A l'attention de M. Benoit Potier
Président Directeur Général
75 Quai d'Orsay
75 321 PARIS CEDEX 07

Montreuil, le 22 juin 2021

Envoi en recommandé avec accusé de réception

Objet : Demande d'ouverture de négociation salariale

Monsieur le Président Directeur Général,

Dans le contexte très particulier et très difficile, causé par la pandémie de Covid-19, tous les salariés du Groupe ont œuvré en 2020 pour assurer la continuité des activités opérationnelles et administratives sur l'ensemble des filiales, permettant ainsi à la société d'enregistrer de très bons résultats.

Cette année encore, la direction générale a décidé de verser coûte que coûte un montant de 1,3 milliard d'euros de dividendes aux actionnaires, soit plus de 50% du résultat net du Groupe, montrant ainsi, s'il en était nécessaire, qu'elle entendait "soigner" les gros actionnaires au détriment des investissements et des rémunérations des salariés qui, seuls, contribuent à la création des richesses de l'entreprise.

La Direction Générale sait pertinemment que la politique salariale du Groupe recueille depuis des années un fort mécontentement. Il se traduit actuellement par des mouvements sociaux dans un nombre important de filiales, rassemblant un nombre significatif de salariés malgré les pressions qu'ils ont à subir de la part de leur hiérarchie, pressions qui d'ailleurs peuvent s'assimiler à des remises en cause du droit de grève.

Lors de ces mouvements sociaux, les salariés conscients de cette différence de traitement entre eux et les actionnaires, revendiquent entre autres, des augmentations de salaire et une réelle reconnaissance de leurs qualifications par la progression de leurs classifications. Ils pensent en effet, que le Groupe Air Liquide a largement les moyens de mener ses ambitions de croissance, en

développant une politique industrielle axée sur l'emploi en France, portant des rémunérations qui permettent aux salariés de répondre à leurs besoins présents et futurs.

Ils considèrent qu'il est urgent de remettre au cœur de la politique du Groupe, la reconnaissance de leur professionnalisme, comprenant le travail prescrit et non prescrit qu'ils fournissent, mais aussi la possibilité de voir prendre en compte leur vision en termes de politiques industrielles et sociales des entreprises du Groupe Air Liquide.

Ils demandent l'ouverture d'une négociation au niveau du Groupe pour favoriser une politique sociale de l'ensemble des salariés du Groupe en France qui porterait sur :

- une politique salariale ambitieuse et portant de manière essentielle la protection sociale
- des embauches en CDI pour améliorer les conditions de travail et pérenniser les emplois
- l'arrêt des Plans de Suppression des Emplois
- la relocalisation en France des activités transférées à l'étranger
- un statut identique à l'ensemble des salariés du Groupe en France
- l'adhésion de toutes les filiales France au CIE Air Liquide

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer Monsieur le Président Directeur Général, nos respectueuses salutations.

Thierry Bérout

Coordinateur CGT du Groupe Air Liquide



Copie conforme :

FNIC CGT

Syndicats CGT du Groupe Air Liquide